

Belgium-Brussels: Architectural, construction, engineering and inspection services

OJ S 11/2023 16/01/2023

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Régie foncière de la Ville de Bruxelles

National registration number: 0207.373.429

Postal address: Rue des Halles 4

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1000

Country: Belgium

Contact person: Madame Emily Bouché

E-mail: emily.bouche@brucity.be

Telephone: +32 22793204

Internet address(es):Main address: <https://regiefonciere.bruxelles.be/>**I.1. Name and addresses**

Official name: Logement Bruxellois

Postal address: Rue du Cardinal Mercier 37

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1000

Country: Belgium

E-mail: invest@lbw.brussels

Telephone: +32 24352807

Internet address(es):Main address: <https://logementbruxellois.be/>**I.2. Information about joint procurement**

The contract involves joint procurement

I.3. CommunicationThe procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/301/T3/2022>Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Régie foncière de la Ville de Bruxelles

National registration number: 0207.373.429

Postal address: Rue des Halles 4

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1000
Country: Belgium
Contact person: Madame Emily Bouché
E-mail: emily.bouche@brucity.be
Telephone: +32 22793204
Internet address(es):
Main address: <https://regiefonciere.bruxelles.be/>

I.4. Type of the contracting authority

Regional or local authority

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Marché public conjoint de services pour la désignation d'un bureau de contrôle agréé dans le cadre du projet Rempart des Moines
Reference number: RF/22/PO/895bis

II.1.2. Main CPV code

71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

voir II.2.4

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest
Main site or place of performance: Site Rempart des Moines

II.2.4. Description of the procurement

Le présent marché vise à la désignation d'un organisme de contrôle agréé en vue du suivi et contrôle technique des études, du marché de travaux et de l'exécution sur l'ensemble du projet, des éléments suivants :

- Le gros œuvre fermé des bâtiments, y compris les menuiseries extérieures ;
- Les parachèvements, tel que les revêtements de sol et les revêtements muraux;
- L'ensemble du gros œuvre et parachèvements des voiries et aménagements extérieurs ;
- Les équipements techniques (HVAC, sanitaires, électricité, récupération des eaux grises, réseau d'adduction et d'évacuation des eaux de ville, des eaux de pluie, des eaux usées, des eaux fécales, dispositifs d'infiltration des eaux de pluie, appareils de levage, informatiques, contrôle d'accès, appareils d'éclairage, photovoltaïques, ...) y compris leurs performances ;

- La sécurité incendie ;
- La réutilisation des matériaux sur site (châssis en acier, radiateurs, tablettes, ...)

Le contrôle par cet organisme agréé permettra sans réserve l'application des garanties sur l'entièreté des ouvrages livrés, portant aussi bien sur la conception que sur l'exécution et le contrôle de l'exécution des travaux, couvertes par les organismes assureurs tant des entrepreneurs, Maître d'ouvrage que des prestataires de service (architectes, ingénieurs...) La mission du Bureau de Contrôle vise à cet objectif premier, toutes les prestations décrites dans le présent cahier de charges sont motivées par cet objectif.

Ceci est plus amplement détaillé au chapitre « III. Description des exigences techniques : étendue de la mission » du présent cahier des charges.

II.2.5. Award criteria

Criteria below

Quality criterion - Name: La qualité de services proposés et la méthodologie / Weighting: 35

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 65

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 13/03/2023 End: 01/07/2029

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

* Via Le DUME, l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

En vertu de l'article 61 de l'Arrêté Royal du 18 avril 2017 sur la passation des marchés publics dans les secteurs classiques, les infractions qui sont prises en considération pour l'application des motifs d'exclusion obligatoires visés à l'article 67 de la loi du 17 juin 2016 sont les suivantes :

1° participation à une organisation criminelle;

2° corruption;

3° fraude;

4° infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;

5° blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme;

6° travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains.

7° occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal.

En vertu de l'article 68 de la loi du 17 juin 2016, sont exclus de l'accès au marché, les soumissionnaires qui à quelque stade de la procédure de passation que ce soit, ne satisfait pas à ses obligations relatives au paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale.

En vertu de l'article 69 de la loi du 17 juin 2016 sont exclus de l'accès au marché, les soumissionnaires qui

1° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le candidat ou le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail, visées à l'article 7 de la loi du 17 juin 2016;

2° lorsque le candidat ou le soumissionnaire est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;

3° lorsque le pouvoir adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le candidat ou le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité;

4° lorsque le pouvoir adjudicateur dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le candidat ou le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence, au sens de l'article 5, alinéa 2 de la loi du 17 juin 2016 ;

5° lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts au sens de l'article 6 de la loi du 17 juin 2016 par d'autres mesures moins intrusives;

6° lorsqu'il ne peut être remédié à une distorsion de la concurrence résultant de la participation préalable des candidats ou soumissionnaires à la préparation de la procédure de passation, visée à l'article 52 de la loi du 17 juin 2016, par d'autres mesures moins intrusives;

7° lorsque des défaillances importantes ou persistantes du candidat ou du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable;

8° le candidat ou le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74 de la loi du 17 juin 2016, ou

9° le candidat ou le soumissionnaire a entrepris d'influer indument sur le processus décisionnel du pouvoir adjudicateur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de lui...(voir documents du marché)

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. pas d'application

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. pas d'application

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants :

1. Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

La preuve que le soumissionnaire exerce l'activité de contrôle technique depuis plus de 5 ans en Belgique dans tous les domaines qui font objet du présent marché.

Un document qui prouve que le soumissionnaire est agréé par au moins 3 compagnies d'assurances différentes qui couvrent la responsabilité civile décennale de constructions similaires à l'ouvrage dont objet en Belgique ou dans un pays de pratiques équivalentes (étendues des couvertures) en matière d'assurance décennale.

Les statuts ou tout autre document qui prouve la reconnaissance du soumissionnaire et son indépendance en qualité de Bureau de Contrôle.

2. Composition de l'équipe :

Pour garantir une exécution qualitative, il est demandé au soumissionnaire de proposer une équipe de spécialistes qui possède les compétences et expériences nécessaires.

La composition de l'équipe en charge de l'exécution de la mission de contrôle. Pour chaque membre de l'équipe en charge de l'exécution de la mission de contrôle, le soumissionnaire remet un curriculum vitae avec indication de ses formations, ses références et son ancienneté en contrôle technique, son expérience dans le domaine pour lequel il est désigné.

En application de l'article 68 §2 1° de l'arrêté royal du 18/4/2017 qui précise : « Dans le cas (...) d'un marché de services, le pouvoir adjudicateur peut évaluer la capacité technique ou professionnelle des candidats ou des soumissionnaires d'exécuter les travaux, de réaliser l'installation ou de prêter les services en vertu notamment de leur savoir-faire, de leur efficacité, de leur expérience et de leur fiabilité », le pouvoir adjudicateur évaluera :

- l'expérience dans le domaine des normes et réglementations utilisées en Belgique en ce qui concerne la conception et l'exécution pour la construction neuve
- l'expérience dans le domaine de la mécanique des sols
- l'expérience dans le domaine de l'étanchéité à l'eau et au vent y compris toutes les connexions
- expérience dans le domaine de la construction en acier.

3. Références :

Les capacités techniques du soumissionnaire devront être démontrées par une présentation de services réalisés au cours des 5 dernières années.

Selon la législation, dans ce type de marchés de services, accepter des références datant d'il y a plus de 3 ans (en l'espèce, il a été indiqué 5 ans, comme autorisé par l'art. 68, §4, 1°, a) de l'AR du 18 avril 2017) se justifie pleinement. En effet, les projets réalisés s'étalent en général sur une certaine durée, l'ensemble de l'équipe est en général attachée à un seul et même projet et, partant, pour ces raisons, les soumissionnaires ont en général, pour ce type de marchés, peu de références à faire valoir.

Au moins 1 référence pertinente devra être présentée au moyen d'une fiche de projet (maximum 2 pages A4 recto/verso) incluant un descriptif succinct de la référence, le budget, les délais de réalisations en vue de répondre aux critères minimums décrits ci-après.

La référence choisie devra être complétée par une attestation de bonne exécution indiquant les coordonnées du maître d'ouvrage, le montant des travaux exécutés, la date de réalisation et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

La date de fin des travaux mentionnée dans les références doit être postérieure au 01/02/2018.

Minimum level(s) of standards possibly required:

2. Les niveaux minimum suivants sont requis en vue de participer au présent marché, ils seront analysés par le pouvoir adjudicateur sur base des documents détaillés ci-dessous :

L'équipe sera composée au minimum, diplôme à l'appui

- 1 ingénieur civil ayant au minimum 10 ans d'expérience pour la partie contrôle des études stabilité & parachèvements ;
- 1 ingénieur civil ou industriel ayant au minimum 10 ans d'expérience pour la partie contrôle des études équipements techniques ;
- 1 ingénieur civil ou industriel ayant au minimum 5 ans d'expérience probante pour le contrôle d'exécution de la stabilité & parachèvements et d'équipements techniques.

3. Afin de démontrer sa capacité technique et professionnelle pour exécuter ce marché, le soumissionnaire fournira :

- au moins une référence aura pour objet minimum 30 logements dans un même bâtiment.
- au moins une référence aura pour objet une salle de sport d'un montant minimum de 3.000.000 HTVA.
- au moins une référence portant sur une mission de Bureau de Contrôle agréé pour un chantier de minimum 20.000.000,00 EUR HTVA avec une valeur de travaux contrôlés de plus de 10.000.000,00 EUR HTVA.

La ou les références devront toutes être accompagnée d'une attestation de bonne exécution avec les informations suivantes :

- les coordonnées du maître d'ouvrage
- le montant
- la date de fin de travaux
- la nature des travaux

Le pouvoir adjudicateur analysera la capacité du soumissionnaire à réaliser des travaux dans un contexte et programme similaire à celui de l'objet du marché et les moyens mis en œuvre par le soumissionnaire pour y arriver. Ceci devra être décrit dans la note présentant la référence.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession Reference to the relevant law, regulation or administrative provision:

voir point III.2.3.2 Capacité technique - Composition de l'équipe

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 14/02/2023 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Tender must be valid until: 13/08/2023

IV.2.7. Conditions for opening of tenders
Date: 14/02/2023 Local time: 11:00
Place:
E-tendering

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence
This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information
Un premier avis a été publié ce 11/01/2023, il va être arrêté ultérieurement. Seul le présent avis doit être pris en compte.
Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body
Official name: Conseil d'Etat
Postal address: Rue de la Science 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice
11/01/2023